



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23081463



14 JUIN 2023
Greffe

N° d'entreprise : **0433 062 042**

Nom

(en entier) : **R.C.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Milmort 590 - 4040 Herstal**

Objet de l'acte : nomination d'un administrateur

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 05/04/2023 que la décision suivante a été prise à l'unanimité:

•Acte la nomination de la société MANO CONSULT SRL, dont le siège est établi à 4730 RAEREN, Kreuzstrasse 10, numéro d'entreprise : 0800.302.755, ici représentée par son représentant permanent Monsieur José WOLFF (N.N. 85.05.05.-207.29) comme administrateur de la société. Le mandat sera rémunéré et se terminera avec l'assemblée générale de l'an 2028.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 05/04/2023 s'est réuni le conseil d'administration de la société :

Les administrateurs décident à l'unanimité de nommer la société MANO CONSULT SRL, dont le siège est établi à 4730 RAEREN, Kreuzstrasse 10, numéro d'entreprise : 0800.302.755, ici représentée par son représentant permanent Monsieur José WOLFF (N.N. 85.05.05.-207.29) comme administrateur-délégué de la société. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2028. MANO CONSULT SRL a le pouvoir d'agir seul.

FMLC SRL,
ici représentée par son représentant permanent,
Monsieur Francis DETHIER

administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).